

Le Ban des vendanges à Visan est annulé



En raison des dernières restrictions sanitaires liées au Covid 19, le Ban des vendanges prévu le 21 août à Visan est annulé. Comme les années précédentes, les festivités devaient débiter par un concert à l'église, donné par l'Orchestre de chambre de Lyon, dirigé par Vincent Balse. Après les intronisations, la pressée du raisin et la proclamation du ban, un buffet devait être servi, accompagné des cuvées de l'AOC Villages Visan, offertes par les vigneronns présents.

L.M.